



Site internet

La prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Vendredi 18 septembre 2026
à 20h00 en séance Ordinaire, Salle du conseil

ORDRE DU JOUR

-:-

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- Informations au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs au Maire et des déclarations d'intention d'aliéner.
- Rapport d'activité et de développement durable de l'exercice 2025 d'Orléans Métropole disponible sur www.orleans-metropole.fr

Direction générale des services

- 1 - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées - désignation des membres du conseil municipal

Cabinet du maire et des élus

- 2 - Subvention exceptionnelle pour l'AMF - Solidarité avec les communes sinistrées par les incendies de l'été 2026
- 3 - Subvention exceptionnelle à l'oeuvre des pupilles des sapeurs-pompiers de France

Direction des ressources humaines

- 4 - Création d'emplois
- 5 - Indemnités de congés payés non pris

Direction de l'Education et des loisirs

- 6 - Convention de partenariat entre la médiathèque et le collège Montjoie
- 7 - Convention de partenariat entre la médiathèque et le CRIA45 pour le RÉ'S'O Numérique

8 - Tarifs 2026 - séjours linguistiques, classes transplantées, échanges scolaires - participation communale pour le second degré - application de la participation communale aux classes transplantées des collégiens

9 - Avenant n° 3 à la convention de mise à disposition avec l'association Théâtre de la Tête Noire

Direction de l'action sociale

10 - Organisation du service public de la petite enfance à Saran - Dossier de demande d'avis préalable à la création, extension, transformation d'un établissement ou service de droit privé

11 - Organisation du forum santé municipal du 4 novembre 2026

12 - Règlement de fonctionnement de la résidence autonomie Foyer Georges Brassens - modification

13 - Tarif prestation d'aide à domicile applicable au 1er août 2026

14 - Politique de soutien du handicap - Aide à l'accessibilité

– Informations diverses

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Mathieu Gallois
Maire de Saran – Conseiller Départemental